

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Modification et information Introduction et liste des personnes-ressources i à v Dos de couverture	Décembre 2021 Décembre 2018 Décembre 2021	Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Modification et information Introduction et liste des personnes-ressources i à v Dos de couverture	Décembre 2022 Décembre 2022

Pages des sections du recueil

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
—	Général					La mise à jour a permis d'améliorer la mise en page et de corriger les coquilles. Actualisation de la dénomination du Ministère.
1	Table des matières	1 à 4	2021 12 15	1 à 4	2022 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 21-040	1 à 9	2021 12 15	1 à 9	2022 12 15	Article 7.3 : ajout pour indiquer que le séchage doit être effectué selon l'article 5.3, afin d'inclure le séchage des matériaux contenant des particules d'enrobé et les matériaux sensibles à la déshydratation.
	LC 21-075	1 à 8	2015 12 15	1 à 9	2022 12 15	Article 6.4 : ajout de précision pour la répétition de l'essai.
	LC 21-400	1 à 7	2021 12 15	1 à 7	2022 12 15	Article 5 : déplacement de l'appel à la note de bas page «3» au mot «lavé».
2	Table des matières	1 à 4	2021 12 15	1 à 4	2022 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 22-001	1 à 7	2021 12 15	1 à 7	2022 12 15	Annexe B : nouvelle version du formulaire V-2746.
	LC 22-003	1 à 6	2021 12 15	1 à 6	2022 12 15	Article 5.2 : ajout précisant qu'un équipement de percussion mécanique peut être utilisé pour enfoncer le foret dans le matériau à ausculter.

26^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2022 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
4	Table des matières	1 à 10	2021 12 15	1 à 10	2022 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 26-004	1 à 14	2020 12 15	1 à 13	2022 12 15	Retrait complet des articles 5.2 « Modification de la formule », 5.2.1 « Première mesure » et 5.2.2 « Deuxième mesure ».
	LC 26-040	1 à 8	2021 12 15	1 à 7	2022 12 15	Annexe A : modification de l'annexe pour tenir compte des articles retirés. Article 1 : ajout d'indications pour préciser les limites de l'essai. Article 2 : <ul style="list-style-type: none"> • retrait de la référence à la méthode ASTM D2726/D2726M « Standard Test Method for Bulk Specific Gravity and Density of Non-Absorptive Compacted Asphalt Mixtures »; • retrait de la référence à la méthode LC 26-250 « Détermination de la teneur en eau »; • ajout de la référence à la méthode AASHTO T166 « Standard Method of Test for Bulk Specific Gravity of Compacted Asphalt Mixtures Using Saturated Surface-Dry Specimens »; • ajout de la référence à la méthode AASHTO R79 « Standard Method of Test for Vacuum Drying Compacted Asphalt Specimens »; • ajout de la référence à la méthode AASHTO T331 « Standard Method of Test for Bulk Specific Gravity and Density of Compacted Asphalt Mixtures Using Automatic Vacuum Sealing Method »; • ajout de la référence à la méthode LC 26-003 « Détermination de l'aptitude au compactage des enrobés à chaud à la presse à cisaillement giratoire ». Article 6.1 : ajout de la référence à la méthode d'essai à la presse à cisaillement giratoire pour permettre la réalisation de l'essai de densité brute sur ce type d'éprouvette. Article 6.6 : changement du titre de l'article pour « Matériaux des couches sous-jacentes ».

26^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2022 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
4	LC 26-100	1 à 9	2019 12 15	1 à 9	2022 12 15	<p>Article 7 : retrait de l'exigence suivante : « Dans le cas de carottes prélevées en chantier pour les enrobés de types EG-10 et EGM-10, enlever 5 mm (si possible) à la surface exposée à la circulation de l'éprouvette au moyen d'une scie ».</p> <p>Article 7.1.4 : modification afin de préciser que l'échantillon peut aussi être séché sous vide conformément à la méthode AASHTO R79.</p> <p>Retrait complet des articles 7.2 « Cas des éprouvettes contenant de l'humidité et du solvant (carottes) », 7.2.1 « Pesée de l'éprouvette dans l'eau », 7.2.2 « Pesée dans l'air de l'éprouvette saturée à surface sèche », 7.2.3. « Masse dans l'air de l'éprouvette à l'état parfaitement sec » et 7.2.4 « Résistance à la déformation ».</p> <p>Article 8.1.1 : dans l'équation pour le calcul de la densité brute, ajout de la correction s'appliquant à la masse d'eau déplacée.</p> <p>Article 8.1.3 : ajout de l'équation permettant de calculer le pourcentage d'eau absorbé par l'échantillon d'enrobé.</p> <p>Article 8.1.4 : spécification des autres méthodes d'essais acceptables pour mesurer la densité brute d'un enrobé lorsque les limites de la méthode LC 26-040 ne sont pas respectées.</p>
	LC 26-250	1 à 5	2012 12 15	1	2022 12 15	<p>Article 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> retrait de la référence à la méthode LC 26-250 « Détermination de la teneur en eau »; ajout de la référence à la méthode AASHTO T329 « Standard Method of Test for Moisture Content of Asphalt Mixtures by Oven Method ». <p>Cette méthode est retirée.</p>

26^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2022 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
4	LC 26-320	1 à 3	2021 12 15	1 à 3	2022 12 15	<p>Article 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> retrait de la référence à la méthode ASTM D3203/D3203M « Standard Test Method for Percent Air Voids in Compacted Dense and Open Bituminous Paving Mixtures »; ajout de la référence à la méthode AASHTO T269 « Standard Method of Test for Percent Air Voids in Compacted Dense and Open Asphalt Mixtures ». <p>Article 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> retrait de la référence à la méthode ASTM D3203/D3203M « Standard Test Method for Percent Air Voids in Compacted Dense and Open Bituminous Paving Mixtures »; ajout de la référence à la méthode AASHTO T269 « Standard Method of Test for Percent Air Voids in Compacted Dense and Open Asphalt Mixtures »; ajout de la référence à la méthode AASHTO T331 « Standard Method of Test for Bulk Specific Gravity and Density of Compacted Asphalt Mixtures Using Automatic Vacuum Sealing Method ». <p>Article 3 : ajout de la définition du terme « Absorption ».</p> <p>Article 6 : ajout de la notion de précaution pour ne pas déformer l'échantillon lors du séchage pour permettre l'emploi de l'échantillon à un autre mode opératoire, à d'autres essais ou à une reprise de l'essai au besoin.</p> <p>Article 6.1.1 : retrait de la clause pour les enrobés grenus.</p> <p>Article 6.1.2 : mention des limites d'application de la méthode LC 26-040, en lien avec le retrait précédent concernant les enrobés plus ouverts.</p>

26^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2022 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
4	LC 26-400	1 à 15	2021 12 15	1 à 16	2022 12 15	<p>Article 6.2.2 : ajout de l'article concernant la possibilité de réaliser l'essai à l'aide de la méthode avec scellement sous vide pour les enrobés présentant des vides supérieurs à 10,0 % ou une absorption supérieure à 2,0 %.</p> <p>Article 8 : ajout d'éléments pertinents à connaître au procès-verbal de l'essai.</p> <p>Article 1 : ajout d'indications pour préciser les limites de l'essai.</p> <p>Article 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • retrait de la référence à la méthode LC 26-003 « Détermination de l'aptitude au compactage des enrobés à chaud à la presse à cisaillement giratoire »; • retrait de la référence à la méthode LC 26-020 « Préparation d'éprouvettes pour la méthode Marshall »; • retrait de la référence à la méthode LC 26-100 « Détermination de la teneur en bitume »; • retrait de la référence à la méthode LC 26-150 « Détermination du facteur de correction à utiliser pour le calcul de la teneur en bitume ». <p>Dans plusieurs articles de la méthode, le terme « prélevé en chantier » et a été remplacé par « fabriqué en centrale d'enrobage ».</p>
	LC 26-410	1 à 11	2021 12 15	1 à 11	2022 12 15	Plusieurs modifications ont été apportées afin de confectionner et de réaliser l'essai d'orniérage dans un premier temps sur une seule éprouvette. Si le résultat de cette dernière s'avère non conforme, la méthode d'essai prévoit alors la réalisation de l'essai sur une deuxième éprouvette.
	LC 26-605	—	—	—	1 à 7	2022 12 15



26^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2022 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
7	Table des matières	1 et 2	2018 12 15	1 et 2	2022 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 40-010	1 à 5	2015 12 15	1 à 6	2022 12 15	Articles 6.1.1 g) et 6.1.2 d) : ajout précisant que les échantillons doivent être placés dans des contenants hermétiques.
	LC 40-015	1 à 5	2018 12 15	1 à 5	2022 12 15	Article 4 : ajout précisant que l'échantillon doit être placé dans un contenant hermétique. Article 5 : modification du niveau de précision de la balance à $\pm 0,01$ g. Article 7.2 : modification du niveau de précision de la mesure pour tenir compte de la nouvelle précision demandée pour la balance.